

## Recommandations

1. Les deux gouvernements fixeront des modalités d'échanges régulier entre les missions diplomatiques des deux pays responsables des activités courantes liées aux grands forums économiques multilatéraux tels que l'OMC (GATT), l'OCDE et l'APEC.
  - a) À cet effet, les deux gouvernements désigneront Paris, Genève et Singapour comme les principaux points de contact pour de tels échanges. D'autres contacts pourront être prévus entre nos missions respectives à Washington (D.C.) et Bruxelles. La liste des personnes ressources de chaque pays sera mise à jour périodiquement.
  - b) Les deux gouvernements demanderont à leurs missions respectives d'établir des modalités d'échanges officieux avec la mission correspondante de l'autre pays en tenant compte de leur emplacement. Des réunions seront organisées à la fréquence requise. Il est prévu, notamment, que des consultations officieuses auront lieu avant et après les événements importants (p. ex. : la réunion annuelle du Conseil ministériel de l'OCDE).
2. Conscients qu'il sera utile que leurs hauts fonctionnaires entretiennent des contacts étroits, les deux gouvernements ont convenu d'organiser des réunions (aux niveaux des directeurs généraux et des directeurs) dans un contexte non officiel afin de pouvoir tenir des séances de remue-méninges sur diverses questions économiques internationales, notamment la manière de coopérer dans les organismes multilatéraux. Ces réunions devraient permettre, entre autres, de favoriser un rapprochement des interlocuteurs afin qu'ils deviennent aptes à communiquer avec un minimum de formalités dans des situations pressantes. Une personne